Comment accéder à la déchèterie communautaire à La Boisse ?

mode d'emploi

à partir du 1er février 2016

Mot du Président

Créée en 1993, la déchèterie de La Boisse est largement plébiscitée par les habitants du territoire. Aussi la 3CM a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation et d'extension qui ont démarré en avril 2015. A partir du 1er février 2016, la «nouvelle» déchèterie ouvrira donc ses portes.

Plus spacieux, plus pratique, intégrant les récentes normes environnementales et de sécurité, cet équipement a été conçu pour répondre durablement à deux objectifs :
- l'amélioration du service public rendu aux usagers,
- la maîtrise de ses coûts et recettes d'exploitation.

Un espace recyclerie, un abri pour la dépose des déchets spéciaux, quatre emplacements de bennes supplémentaires, un sens de circulation unique, une signalétique claire, un pont-bascule pour le contrôle du poids des prestataires sont autant de nouveautés qui permettront à cet équipement moderne d'atteindre ces objectifs.

La mise en service d'un système de gestion des accès complète cette démarche. Ce guide vous explique le fonctionnement du dispositif, ainsi que les modalités d'inscription pour accéder au site à partir du 1er février 2016.

Bienvenue dans votre nouvelle déchèterie !

Philippe GUILLOT-VIGNOT
président de la 3CM

+ de fluidité

+ de disponibilité

+ de sécurité

Inscriptions à partir du 19/10/15

La Communauté de Communes de la Côtière (3CM) a décidé de mettre en place un outil de gestion des accès à la déchèterie pour améliorer son fonctionnement.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 19 octobre 2015.

+ de fluidité
+ de disponibilité
+ de sécurité

Pourquoi une gestion d'accès ?

Le dispositif permettra :

- d'éviter les apports extérieurs au territoire,
- d'améliorer le suivi des professionnels par une facturation automatique sans intervention des gardiens,
- de supprimer la gestion des conflits liés au paiement des droits d'entrée,
- d'améliorer la sécurité sur le site en régulant le nombre de véhicules présents et permettre aux usagers de déposer leurs déchets dans de bonnes conditions,
- d'augmenter la disponibilité des gardiens pour accompagner les usagers dans leur geste de tri.

C'est quoi une gestion d'accès ?

Une double barrière assurera la gestion des accès :

- la 1ère barrière aura pour fonction de gérer l'accès selon le nombre de véhicules présents dans la déchèterie,
- la 2ème barrière autorisera l'accès à la déchèterie grâce à **un dispositif de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules.**

POUR ÊTRE RECONNU ET PERMETTRE LA LEVÉE DE LA BARRIÈRE, LE VÉHICULE DEVRA ÊTRE ENREGISTRÉ AU PRÉALABLE.

Pensez à envoyer un dossier d'inscription pour chaque nouveau véhicule de votre foyer !

Comment s'inscrire ?

Sur le site www.3cm.fr
(rubrique déchèterie) à partir du 15 novembre 2015

Par courrier à l'adresse
Communauté de Communes de la Côtière - Pôle Déchets
85, av. Pierre Cormorèche - 01120 Montluel

A l'accueil de la 3CM
Communauté de Communes de la Côtière
85, av. Pierre Cormorèche - 01120 Montluel

Quels documents fournir ?

Un dossier complet doit contenir :

- le formulaire d'inscription dûment rempli (document téléchargeable sur **www.3cm.fr** et disponible à l'accueil de la 3CM ou de votre mairie),
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, gaz, téléphone ou eau),
- une copie de la carte grise du (ou des) véhicule(s) concerné(s) au même nom que le justificatif de domicile,
- si nécessaire, une attestation sur l'honneur et/ou autre justificatif éventuel...

Professionnels : présentez une copie de l'extrait KBIS ou de la fiche INSEE et la carte grise au nom de votre société.

Combien ça coûte ?

PARTICULIER DOMICILIÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA 3CM :

Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)	PTAC (champ F2 du certificat d'immatriculation)	Tarif au passage
VP (véhicule particulier)	≤ 3,5 tonnes	**GRATUIT** jusqu'au 30ème passage sur l'année civile **10 €** à partir du 31ème passage
CTTE (camionnette)	< 2, 6 tonnes	
CTTE (camionnette)	≥ 2,6 tonnes	**GRATUIT** jusqu'au 15ème passage sur l'année civile **20 €** à partir du 16ème passage

PROFESSIONNEL INSTALLÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA 3CM :

Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)	PTAC (champ F2 du certificat d'immatriculation)	Tarif au passage
VP (véhicule particulier)	≤ 3,5 tonnes	**GRATUIT** jusqu'au 30ème passage sur l'année civile **10 €** à partir du 31ème passage
CTTE (camionnette)	< 2, 6 tonnes	**15 €** jusqu'au 150ème passage sur l'année civile **25 €** à partir du 151ème passage
CTTE (camionnette)	≥ 2,6 tonnes	**20 €** jusqu'au 150ème passage sur l'année civile **30 €** à partir du 151ème passage

PROFESSIONNELS, VOUS DISPOSEZ D'UN PASSAGE GRATUIT PAR MOIS CORRESPONDANT À VOTRE DÉPÔT DE DÉCHETS MÉNAGERS.

Présence sur le site autorisée dans la limite de 15min. après les heures de fermeture du portail d'entrée.

L'accès à la déchèterie implique le respect des conditions et réserves précisées dans le règlement de déchèterie. Le règlement est consultable sur le site de la déchèterie, au siège de la 3CM et sur le site internet www.3cm.fr. Une copie peut être adressée par mail à toute personne qui en fait la demande.

en 2014 à la déchèterie de La Boisse

- plus de **108.000** entrées
- plus de **800** passages sur certaines journées
- **7.354** tonnes de déchets évacués dont 900 tonnes non valorisables et 70 tonnes de déchets dangereux
- **599.477** euros de coût

nouveaux horaires d'accès à la déchèterie

à partir du 1er février 2016

HORAIRES D'HIVER

du lundi au samedi
de 8h30 à 11h45 et de 13h à 17h15

HORAIRES D'ÉTÉ

du lundi au vendredi
de 9h à 11h45 et de 14h à 18h45

samedi
de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45

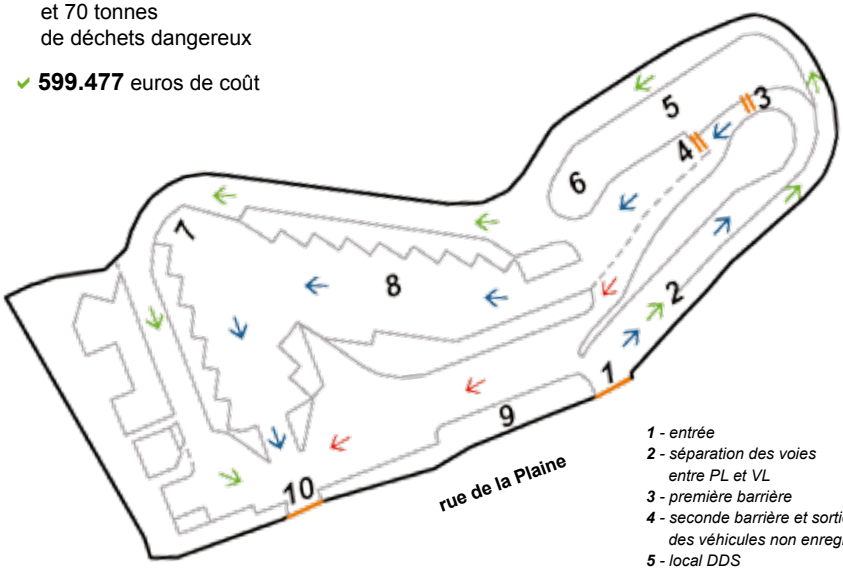

voie des usagers
voie des prestataires
voie des véhicules non enregistrés

***1** - entrée*
***2** - séparation des voies entre PL et VL*
***3** - première barrière*
***4** - seconde barrière et sortie des véhicules non enregistrés*
***5** - local DDS*
***6** - local D3E*
***7** - recyclerie*
***8** - quai des bennes*
***9** - points d'apports volontaires*
***10** - sortie*

+ d'infos sur le fonctionnement de la déchèterie de la Boisse

Imprimé sur le papier 100% recyclé avec des encres végétales.
Réalisation : Studio Pertinence (01). Ne pas jeter sur la voie publique.

Communauté de **Communes** de la **Côtière**
04 78 06 39 37 - contact@3CM.fr - **www.3CM.fr**